

LE BUDGET PARTICIPATIF EN 4 ÉTAPES

1

du 1^{er} avril 2020
au 30 juin 2021

Je dépose
mon projet

2

du 1^{er} juillet
au 25 août 2021

Étude de
recevabilité

3

du 6 septembre
au 31 octobre 2021

Je vote !

4

Novembre 2021

Annonce
des résultats



budgetparticipatif.tarn.fr



www.facebook.com/cg.tarn



@tarndepartement

WWW.TARN.FR

DÉPARTEMENT DU TARN
Lices Georges Pompidou - 81013 Albi Cedex 9
Contact : Paul Murat Craïs - Tél : 05 63 45 65 78
Mél : budgetparticipatif@tarn.fr

1^{er}
Budget Participatif :
Je décide pour le Tarn !



AVEC 1 MILLION
D'EUROS
QUE FERIEZ-VOUS
POUR LE TARN ?



budgetparticipatif.tarn.fr

Ensemble, inventons le Tarn de demain !

Pour la première fois dans le Tarn, un budget participatif vous permet de transformer directement le territoire.

Le Conseil départemental remet ainsi les citoyens au centre de la décision publique et favorise votre engagement dans l'amélioration de votre cadre de vie.

L'objectif est de permettre à chaque Tarnais de proposer, puis de choisir des projets qui leur ressemblent, et qui feront avancer le Tarn, ses cantons, ses territoires.

Vous avez des idées pour le Tarn ? N'hésitez pas à les partager ! Imaginez, proposez et choisissez : c'est vous qui décidez !

Du 1^{er} avril 2020 au 30 juin 2021

JE DÉPOSE mon projet

Qui ? Comment ?

Où ?

Qui peut déposer un projet ?

- ✓ Les Tarnaises et les Tarnais résidant dans le Tarn à partir de 18 ans
- ✓ Les **associations** à but non lucratif (loi 1901)

Où retirer et déposer le formulaire de dépôt de projet ?

- ✓ Sur budgetparticipatif.tarn.fr
- ✓ Au **Conseil départemental du Tarn** pour le dépôt papier

Pour être recevable, mon projet doit :

- ✓ Concourir au développement, à la cohésion sociale et territoriale ainsi qu'à la notoriété du Tarn.
- ✓ Relever des compétences et des initiatives départementales.
- ✓ Porter sur une réalisation nouvelle et ne pas générer des frais de fonctionnement.
- ✓ Être suffisamment précis pour pouvoir être estimé juridiquement, techniquement et financièrement.
- ✓ Doit concerner des projets en investissement.

Jusqu'à 40 000 € maximum par projet

Du 6 septembre au 31 octobre 2021

JE VOTE pour 8 projets



Qui peut voter ?

- ✓ **Tous les Tarnais majeurs** jusqu'à 8 projets !



Comment avoir connaissance des projets ?

- ✓ Sur budgetparticipatif.tarn.fr
- ✓ Lors des **rencontres** du budget participatif sur les **marchés**
- ✓ Dans les **mairies**, les **intercommunalités**, au **Conseil départemental**



Où voter ?

- ✓ Sur budgetparticipatif.tarn.fr
- ✓ En **version papier** au **Conseil départemental** du Tarn, dans les **Mairies, sièges d'intercommunalités** ou encore sur les **marchés** du Tarn avec la caravane du budget participatif ou tout autre lieu défini par le Conseil départemental.

